



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS



Service Technique des Remontées
Mécaniques et des Transports Guidés

Département Agréments Outils Tapis

Saint Martin d'Hères, le 17/12/2019

Nos réf. : 2019/344/DAOT/NA

**AGREMENT DE VERIFICATEUR EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 342-15 DU CODE DU TOURISME
CONTRÔLEUR TECHNIQUE INDEPENDANT**

Vu l'arrêté du 9 mai 2008 modifié relatif à la procédure d'agrément des maîtres d'œuvre et des vérificateurs des remontées mécaniques et des tapis roulants mentionnés à l'article L. 342-17-1 du code du tourisme,

Vu l'agrément précédent de la société TRANSCABLE-HALEC au titre de Contrôleur Technique Indépendant (CTI) dans le domaine mécanique avec M. Paul BRUN comme dirigeant responsable, arrivant à échéance le 28 septembre 2022,

Vu le dossier de demande de modification d'agrément CTI pour la société TRANSCABLE-HALEC pour un changement de dirigeant responsable Paul BRUN au profit de Sébastien REMIGNON et un changement de directeur Paul BRUN pour Manuel NORROY transmis par courriel du 15 novembre 2019 et complété par courriel du 19 novembre 2019

Vu le courriel du STRMTG du 18 novembre 2019 valant accusé de réception du dossier, notifiant implicitement de sa complétude et demandant des compléments.

La Société **TRANSCABLE-HALEC**, société par actions simplifiée (SAS),
15, rue Alain-Fournier
38920 CROLLES

est agréée au titre de **Contrôleur Technique Indépendant (CTI)** pour effectuer des interventions dans le domaine :

- **mécanique**

Le dirigeant responsable, compétent pour établir, ou faire établir par d'autres personnes qu'il habilite sous sa responsabilité, les rapports et attestations de CTI dans le domaine mécanique au nom de la société **TRANSCABLE-HALEC** est :

- Monsieur **Sébastien REMIGNON**

Cette modification de l'agrément en cours est délivrée sans changement d'échéance de ce dernier, soit pour une durée de **5 ans à compter du 28 septembre 2017**, c'est-à-dire jusqu'au 28 septembre 2022.

Pour le Directeur du STRMTG, et par délégation
le chef du Département Agréments Outils Tapis

Christophe SION

